LCSM

LE MAGAZINE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

N°5 Printemps 2017

éclairage | 04

La ville accessible à tous

santé | 06

Une présence médicale renforcée

culture | 10

Balade en Musique célèbre sa 10ème édition !

LA CHAPELLE SAINT MESMIN

SOMMAIRE

04 ensemble

04 **éclairage**
La ville accessible à tous

06 **santé**
Une présence médicale renforcée

07 **échanges**
Partager et transmettre son savoir

08 **jeunesse**
Engagés au CMJ

04

12

09 dynamique

09 **vous**
Clément Guéton : luthier en « Ligérie »

10 **culture**
Balade en Musique célèbre sa 10ème édition !

11 **agenda**

12 **sport**
Défi remporté aux « 6 heures de natation »

13 **jeunesse**
Une initiation au Slam poésie

14 horizon

14 **très haut débit**
Les premiers abonnés raccordés à la fibre

15 **intercommunalité**
Orléans Métropole est née

15 **cadre de vie**
Participez au concours des maisons fleuries

16 **stationnement**
Le nouveau parking du centre-ville est ouvert

14

Magazine d'information édité par la mairie.
Directeur de la publication : Nicolas Bonneau
Adjointe chargée de la communication : Véronique Daudin
Directeur de la communication : Jean-Christophe Bernard
Conception et réalisation : **www.goodby.fr**
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : Mars 2017

IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1240

2, rue du Château • 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
T. 02 38 22 34 54 • F. 02 38 88 32 99
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr
La Chapelle-Saint-Mesmin

Nicolas BONNEAU,
Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

Une ville plus accessible où chacun a sa place.

Nous avons depuis longtemps engagé une action pour améliorer l'accessibilité des espaces et bâtiments publics dans notre commune. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite concerne un grand nombre d'habitants. Il s'agit non seulement des personnes en situation de handicap mais aussi de nos aînés ou des jeunes parents par exemple qui accompagnent leurs enfants en poussette. J'ai toujours considéré que chacun, quelle que soit sa situation, avait toute sa place dans la cité.

C'est pourquoi nous avons engagé depuis plusieurs années la mise en accessibilité des bâtiments sur lesquels nous devions réaliser des travaux. Ce fut notamment le cas pour la rénovation de la piscine et la restauration de l'église. Nous avons considéré que tout le monde pouvait accéder partout dans notre piscine, y compris à l'étage, et nous avons fait le nécessaire pour cela.

J'ai toujours considéré que chacun, quelle que soit sa situation, avait toute sa place dans la cité.

Aujourd'hui, nous avons intensifié notre action en la matière en adoptant un agenda d'accessibilité programmée comme vous pourrez le lire dans ce magazine. Nous avons décidé les investissements indispensables qui permettent et permettront une amélioration de la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous. Tous nos établissements recevant du public seront ainsi conformes aux normes d'accessibilité. Ces travaux sont répartis sur six années afin de faciliter leur réalisation.

Je suis heureux par ailleurs de vous annoncer la concrétisation de notre action en faveur de l'amélioration de l'offre de soins dans notre commune. Nous avons ainsi facilité l'arrivée de nouveaux médecins spécialistes, notamment ophtalmologistes, qui vont s'installer cet été dans notre ville. Nous avons fait de la santé une de nos actions prioritaires. C'est pourquoi nous poursuivons activement, avec les professionnels de santé, notre action pour la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui permettra de renforcer la présence médicale dans notre commune.

17 pratique
17 expression

19
18 instantanés

éclairage

La ville accessible à tous

La ville a engagé depuis l'année dernière un programme pluriannuel de mise en accessibilité de l'ensemble de ses établissements recevant du public. La municipalité a prévu d'engager un budget de près d'un million d'euros sur 6 ans pour rendre tous ses équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

« près d'un million d'euros d'investissement »

La ville respecte ses obligations

Comme la loi le prévoyait, le conseil municipal a adopté en septembre 2015 un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Il s'agit d'un programme pluriannuel d'investissement permettant la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des établissements recevant du public dont la ville est propriétaire comme par exemple les écoles, les gymnases, le centre social, etc... Cet agenda d'accessibilité présenté par la commune a été validé par les services de l'Etat avant sa mise en œuvre qui a commencé l'an dernier.

Un investissement pluriannuel

Les travaux dont le montant total est estimé à près d'un million d'euros sont répartis sur 6 années. Des sites différents sont programmés chaque année. Lorsque la ville a réalisé des travaux de rénovation ou de réhabilitation ces dernières années, elle avait déjà intégré les aspects de mise en accessibilité. C'est ainsi le cas pour la piscine, l'église, le bureau de poste ou le relais des assistantes maternelles. Des travaux nécessaires dans le bloc sanitaire d'une école ont également permis d'anticiper les aspects liés à l'accessibilité sans attendre la réalisation de la totalité des travaux dans l'établissement.
Un diagnostic avait été réalisé sur le premier semestre 2015 par un bureau de contrôle permettant à la suite l'élaboration de l'Ad'AP. Les travaux prévus en 2016 ont été réalisés. Ils concernaient notamment le complexe sportif Aurélien Hatton et l'Espace Béraire. Cette année, c'est le groupe scolaire Jean Vilar qui est programmé.

Différents types de travaux

Les travaux de mise en accessibilité sont de différentes natures et concernent plusieurs corps de métier. Des travaux de maçonnerie sont notamment nécessaires pour reprendre les pentes de certaines rampes d'accès ou atténuer les ressauts de portes. Des travaux de menuiserie sont conduits pour modifier ou agrandir des ventaux de portes. Des travaux de plomberie sont par exemple réalisés pour modifier la hauteur ou l'emplacement des cuvettes de toilettes et des lave-mains. Certains vestiaires ont ainsi fait l'objet d'une réfection complète.

La mise en accessibilité des ascenseurs est également prévue sur certains sites qui le nécessitent. Des interventions en électricité sont aussi mises en œuvre pour modifier la hauteur des interrupteurs et des sèche-mains ou installer des éclairages sur des cheminements extérieurs. Des dispositifs particuliers sont installés pour pallier les différences de niveaux de certains bâtiments. D'une manière générale, les services de la ville

Année	Montant estimé en euros HT	Principaux sites concernés
2016	**148 500 €**	Complexe sportif Aurélien Hatton Centre social, mini-crèche Espace Béraire
2017	**142 700 €**	Groupe scolaire Jean Vilar
2018	**139 300 €**	Groupe scolaire Les Vallées Groupe scolaire Bel-Air Centre de loisirs
2019	**129 500 €**	Bibliothèque municipale Hôtel de ville
2020	**155 900 €**	La Guinguette Salles René Deparday Maison de Beauvois
2021	**106 900 €**	Complexe sportif Jean Sadoul Ecole de Musique

réfléchissent aux aménagements en cherchant à améliorer dans le même temps le fonctionnement des équipements pour le public.

Traiter toutes les situations de mobilité réduite

La mise en accessibilité des sites nécessite également de revoir la signalétique ou de la compléter. En effet, une meilleure signalétique permet aux personnes malvoyantes de mieux se déplacer. C'est l'objet des nouveaux panneaux indicatifs ou directionnels qui sont installés sur les sites concernés.

D'une manière générale, la mise en accessibilité des sites prend en compte l'ensemble des situations de handicap dues à une diminution des capacités de déplacement dans l'espace public d'une personne que cela soit de manière temporaire ou définitive. Les situations ponctuelles comme en connaissent les femmes enceintes, les personnes accompagnées d'enfants (avec ou sans poussette), ou celles ayant un bagage lourd sont ainsi prises en compte. L'ensemble des aménagements réalisés tendent ainsi à améliorer les conditions de vie de toutes les personnes à mobilité réduite.

Des travaux coordonnés et validés

La ville a mis en place une coordination des travaux en désignant un agent en charge de l'accessibilité et de la sécurité des bâtiments. Les aménagements prévus sont soumis à une autorisation préalable de travaux validée par la commission départementale d'accessibilité. Une fois réalisés, ils sont soumis à la vérification d'un bureau de contrôle.

Maxim Bezé, utilisateur :
« Ça me fait toujours plaisir de voir des bâtiments complètement accessibles même si je sais qu'il reste encore des efforts à faire. Mais je suis content de voir que les choses évoluent dans le bon sens »

3 QUESTIONS À

Guilain Correia,
agent municipal chargé de l'accessibilité

En quoi consiste votre mission ?
Elle consiste à établir dans un premier temps le cahier des clauses techniques destiné aux entreprises. Ce cahier est établi après un travail préliminaire d'identification des travaux liés au rapport du bureau de contrôle qui permet de séparer les travaux en fonction des différents corps de métier. Dans un deuxième temps, j'effectue le suivi des travaux qui sont réalisés par les entreprises qui ont été retenues.

Tous les équipements peuvent-ils devenir accessibles ?
Tous les équipements ne peuvent pas toujours devenir totalement accessibles. Dans l'existant, il y a parfois des aménagements qui ne sont techniquement pas réalisables. Dans ces cas-là, des dérogations sont possibles pour permettre malgré tout une amélioration se rapprochant le plus possible des normes d'accessibilité. L'objectif est de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir bénéficier des mêmes prestations que tout le monde.

Sentez-vous une prise de conscience plus forte aujourd'hui sur la place des personnes à mobilité réduite ?
La mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite prend une place plus importante dans la réflexion qui est menée concernant des travaux. Cette prise de conscience reste un processus qui est long à intégrer, notamment dans l'identification des personnes dites à mobilité réduite. On pense souvent aux personnes en fauteuils roulants mais il faut avoir en tête que l'on parle vraiment de toutes personnes rencontrant un handicap régulier (malvoyants notamment) ou temporaire.

prévention

Plan canicule

Vous êtes une personne âgée et/ou handicapée et vous êtes isolée.
Pour figurer sur le « fichier canicule » municipal, afin de bénéficier d'un contact téléphonique quotidien en cas de conditions météorologiques particulières, vous pouvez contacter le centre social au **02 38 22 77 75** du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (15h le vendredi)**, ou remplir le formulaire en ligne sur l'Espace citoyens du site internet de la ville.

animation

Goûter dansant des aînés

La municipalité offre à nos aînés un goûter dansant **le mercredi 10 mai, de 14h à 17h**, à l'Espace Béraire. Animation gratuite destinée aux personnes d'au moins 60 ans. Inscription obligatoire au plus tard le mercredi 26 avril 2017 auprès du centre social, service des personnes âgées, allée des Séquoias, tel **02 38 22 77 75**.

engagement

Rejoignez les sapeurs-pompiers

Engagez-vous au sein de l'équipe des sapeurs-pompiers de La Chapelle-Saint-Mesmin pour contribuer aux actions de secours à la population.
→ **Candidatures ouvertes aux personnes âgées de 16 à 50 ans. Contactez l'Adjudant-chef Franck Guillon au 06 60 10 68 26.**

santé

Une présence médicale renforcée

La phase de sélection du maître d'oeuvre de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle a commencé. Par ailleurs, de nouveaux médecins spécialistes s'installeront très prochainement dans notre ville.

Le projet élaboré en concertation avec les professionnels de santé de la ville s'articule autour de la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Cette structure va notamment améliorer la prise en charge globale des patients et favoriser l'arrivée dans notre commune de nouveaux médecins et professionnels paramédicaux. Ceux-ci recherchent en effet en priorité un cadre d'exercice regroupé.

Le choix du maître d'oeuvre

Après l'acquisition du cabinet médical situé rue de Beauvois, la ville va procéder à son agrandissement. L'étude réalisée avec les professionnels par un programmiste mandaté par la ville a permis de dégager les besoins et les surfaces nécessaires à la future structure. La phase de sélection du cabinet d'architecture qui réalisera la maîtrise d'oeuvre est en cours. Compte tenu de la nature du projet et de son montant, il est nécessaire de recourir à une procédure de concours.

La future Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Le futur établissement permettra d'accueillir au moins une quinzaine de professionnels de santé : jusqu'à 5 médecins généralistes, 2 chirurgiens-dentistes, 2 à 3 infirmières, 6 kinésithérapeutes, 1 à 2 podologues et un cabinet paramédical polyvalent susceptible d'acueillir par exemple un psychologue ou une sage-femme. Les professionnels ont particulièrement réfléchi au projet de la structure et à l'organisation des soins. Une salle sera ainsi spécialement aménagée pour répondre aux urgences de premiers recours.

Un pôle de professionnels de santé route d'Orléans

L'immeuble en construction au 72 route d'Orléans accueillera prochainement plusieurs professionnels de santé. Parmi eux, de nouveaux médecins spécialistes qui s'intallent dans notre commune. Un centre d'ophtalmologie y ouvrira ainsi en juillet avec des médecins ophtalmologistes et orthoptistes. Un médecin gynécologue obstétricien va aussi s'y installer. Le cabinet de kinésithérapeutes actuellement situé au 30 Rue Nationale y sera également transféré et ouvrira en juin.

échanges

Partager et transmettre son savoir

Depuis plus d'un an, la municipalité met en place des ateliers d'échanges de savoir une fois par mois afin de promouvoir la proximité et les liens entre les habitants.

Ces rencontres sont basées sur un projet de mise en circulation des savoirs. Chaque participant choisit à la fois d'offrir et de demander des savoirs qu'il a construits tout au long de sa vie professionnelle, personnelle, familiale, militante et associative le cas échéant. Le dispositif repose sur le principe du bénévolat.

Différentes thématiques ont déjà été proposées aux Chapellois, telles que la fabrication de la lessive, la préparation du foie gras, la fabrication de barres chocolatées, du pain, de pâtes maison, de jus de pomme, la cuisine allemande, la cuisine anglaise, la taille des rosiers... Chacun peut proposer un thème et partager son savoir-faire auprès des participants.

Convivialité, partage, découverte, entraide sont au rendez-vous lors de ces échanges. A chaque atelier de nouvelles personnes s'inscrivent et d'autres participants reviennent de façon récurrente afin de s'enrichir de ces nouveautés.

Prochain atelier :

Vendredi 7 avril, 18h : Fabrication de spécialités culinaires turques
Les échanges de savoirs ont lieu à l'Espace Béraire.

→ Pour vous inscrire ou proposer de futures thématiques : 02 38 22 30 79

don

Un véhicule utilitaire pour les associations

Fidèle à leur forte implication dans la vie locale, les gérants du magasin Intermarché ont offert un véhicule utilitaire à la ville mis à disposition des associations. Ce véhicule leur permet de transporter du matériel en fonction de l'organisation de manifestations sportives, culturelles... Une convention passée entre chaque association et la ville encadre les conditions d'utilisation. Le maire a reçu les clés du véhicule des mains de M. et Mme Helleu, gérants du magasin Intermarché, en présence des responsables de l'Union Sportive Chapelloise.

rencontre

Journée plein air

L'Association pour le Don du Sang Bénévole organise une journée de plein air le dimanche 18 juin à la Guinguette avec repas chaud. Prévoir des jeux pour l'après-midi et apporter ses couverts et son assiette.
→ Inscription avant le 30 mai au **02 36 47 15 84.**

permanences

Secours Populaire

Les permanences du Secours Populaire ont lieu **le jeudi de 16h30 à 19h30 et le samedi de 10h à 12h**, au 1 allée des Tilleuls.

calendrier

Dates des élections :

→ **Présidentielles : 23 avril et 7 mai.** Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

→ **Législatives : 11 et 18 juin.** Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

éducation

Pré-inscriptions scolaires - année 2017-2018

Vous avez un enfant né en 2014, vous voulez qu'il soit scolarisé dans une école chapelloise à la rentrée prochaine, merci de vous présenter dès maintenant au service Education-Jeunesse en mairie, 2 rue du Château, **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15** (fermeture à 16h30 tous les vendredis). Tel : **02 38 22 34 53**.

Se munir des documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, carnet de santé, avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

Rappel : les enfants entrant au CP à la rentrée prochaine doivent être réinscrits auprès du service Education-Jeunesse.

jeunesse

Engagés au CMJ

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes a mobilisé de nombreux électeurs venus désigner leurs représentants au terme d'une véritable campagne électorale.

Les élus du CMJ 2017-2018 :

ALVES JORGE Nolan
AUBRUN Sacha
BAKKALI Anas
BAZIRE Camille
CORBEL-GALLAIS Romane
DA ROCHA Clément
DE OLIVEIRA Athéna
DIAS SOARES Océane
DONAT Naoufal
DUVAL Romane
ELAMBERT Mathis
GITTON Chloé
GONZALEZ Ama-Eva
GUILLON Mélia
HUET Solène
IZQUIERDO Luna
KANOUTE Fatoumata
LAMRABET Salma
LAURENT Juliette
LENAIN-VIEIRA Arthur
PASTOR Léa
RONSSE Zélie
RYKOWSKI Marjoliane
SANCHEZ Adèle
TCHETNGA DAMNDJA Léna
TEIXEIRA Victor
TESSIER Elisa
THOBY Maël

Tous les enfants nés en 2005, 2006 et 2007 domiciliés et scolarisés dans notre ville étaient concernés. Ils ont tout d'abord participé à une sensibilisation avec la municipalité en partenariat avec leurs professeurs. Il s'agissait de leur présenter les enjeux et les activités du Conseil Municipal des Jeunes et de les préparer au déroulement de l'élection.

Parmi les 410 jeunes électeurs inscrits, 60 se sont portés candidats. Pour les aider dans leur quête de votes, chaque candidat avait à disposition une affiche à remplir comprenant sa présentation, ses idées et ses propositions. Ces affiches ont été disposées au sein des établissements scolaires afin que chaque électeur puisse mieux connaître l'ensemble des candidats.

C'est dans les conditions d'une véritable élection que se sont déroulées celles du CMJ. En effet, chaque enfant détenait une carte électorale avec son nom, ainsi qu'un bulletin de vote à remplir dans l'isoloir et à déposer dans l'urne. C'est ainsi que 28 nouveaux conseillers ont été élus par 380 votants le vendredi 27 janvier. Le mercredi 8 février, ils ont reçu leur écharpe bleu et rouge sous les yeux des jeunes élus du précédent mandat. C'est avec enthousiasme que les premières réunions se sont déroulées afin de mettre en place leurs premiers projets.

L'engagement au CMJ constitue une initiation concrète à la citoyenneté. Pendant deux ans, les jeunes élus se retrouveront une fois par mois. Ces réunions permettront aux jeunes de décider ensemble des actions et activités qu'ils pourront mettre en place. Leurs prédécesseurs avaient notamment concrétisé plusieurs actions autour des thèmes de l'amitié, de la solidarité et du lien intergénérationnel.

Retrouvez l'installation des jeunes conseillers sur le site internet de la ville et sur sa chaîne Youtube « La Chapelle-Saint-Mesmin »

VOUS

Clément Guéton : luthier en « Ligérie »

Designer de formation et passionné de guitares, Clément Guéton a réuni ses passions autour de sa nouvelle activité de lutherie qu'il vient de lancer dans notre commune en créant la marque de guitares et basses électriques « Ligérie ».

Depuis sa jeunesse, Clément Guéton a le goût des objets et des « choses bien faites » qu'il aime croquer dans ses dessins. Alors, après son bac scientifique, aux études d'ingénieur auxquelles il se destinait, il préfère s'orienter vers ce qu'il aime faire : dessiner, inventer. Il choisit donc la filière des arts appliqués. Il suit ses études en Bourgogne en section design d'objet et obtient un Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués. Il obtient ensuite son premier emploi de designer.

Mais depuis son enfance, Clément Guéton est aussi sensible à la musique. Sa mère qui pratique plusieurs instruments lui offre sa première guitare après son bac. Avec Sylvère Boulay, un camarade de formation, il rejoint différentes formations de rock éphémères. Sa passion de l'objet et ses qualités de bricoleur le rattrapent aussi. Il ne met pas longtemps à démonter sa guitare. Il trouve que sa conception n'est pas si complexe et l'envie d'en fabriquer une lui-même s'impose comme une évidence. Son père disposait alors d'un stock de bois et des machines pour le travailler. Il se rappelle le tronçonnage sur un terrain familial d'un aulne qui constituera la matière première de sa future guitare.

En parallèle de sa carrière professionnelle, il se documente sur le travail du bois et perfectionne sa pratique. Après une dizaine d'années, l'entreprise dans laquelle il travaille rencontre des difficultés. Plutôt que de repartir sur un autre poste de designer, il saisit l'opportunité de créer son activité et de s'installer comme luthier. Il suit un parcours d'accompagnement de la Chambre des Métiers pour finaliser son projet. Il effectue également un stage chez un luthier qui l'encourage dans sa décision. Il choisit alors de rejoindre l'agglomération orléanaise où son ami Sylvère, qui s'y était installé, va l'épauler dans sa démarche. Une opportunité lui permet de s'installer dans notre ville où ils créent ensemble l'an passé la marque « Ligérie ».

Depuis plusieurs mois, dans son atelier chapellois, Clément Guéton développe les premières gammes de guitares et basses de la marque Ligérie. Il sélectionne avec beaucoup de rigueur les bois en privilégiant les essences locales. Il est également attentif à la qualité des composants électroniques et des pièces d'accastillage de ses modèles. Il propose des options en fonction des demandes de ses clients et la finition est personnalisable. Avant d'être livré, chaque modèle est réglé en fonction des besoins de son futur propriétaire (tirant de corde, accordage, style de jeu). Clément Guéton met l'accent sur la qualité et la durabilité de ses modèles qu'il évalue au juste prix. Il propose aussi des prestations de réparations et de réglage. Après quelques mois seulement d'activité, les débuts de « Ligérie » sont prometteurs.

L'esprit du fleuve

En s'installant en terre ligérienne, Clément Guéton a tenu à faire écho dans ses créations au fleuve royal. Le nom de la marque en est le manifeste le plus visible. De ses études à Nevers à son activité aujourd'hui dans notre ville, la Loire est le fil conducteur de son aventure. Il a également baptisé certaines gammes de ses modèles de noms de cépages de Loire, tels Gamay et Sauvignon...

Ligérie

→ **EN SAVOIR PLUS :**
https://ligerie-guitares.fr

Theo Lawrence & The Hearts (©Brice Martinat)

culture

Balade en Musique célèbre sa 10ème édition !

Le festival Balade en Musique revient du 23 au 25 juin pour sa 10ème édition ! La ville a préparé une programmation de qualité pour tous les publics, avec en têtes d'affiche samedi 24 juin, la nouvelle révélation rock & soul Theo Lawrence & The Hearts et le groupe électro-pop INÜIT.

La ville s'animera pour trois jours de festivités gratuites dans différents lieux de la commune (Place des Grèves, Parc de la Solitude et Espace Béraire). Au programme : des découvertes musicales telles que Theo Lawrence and The Hearts, INÜIT, La Gâpette, Maud Octallinn..., des spectacles Jeune Public et du théâtre de rue. Fort du succès des spectacles au Parc de la Solitude en 2016, Balade en Musique réinvestira ce lieu le samedi après-midi avec des formes artistiques légères, puis le festival se poursuivra Place des Grèves dès 18h30 pour une soirée riche en concerts et animations. Quant au dimanche, il sera consacré à un public plus familial avec des restitutions d'ateliers des élèves de l'École Municipale de Musique et des écoles élémentaires... Le festival se terminera avec Le Balluche de La Saugrenue, qui nous transportera dans un univers à mi-chemin entre le cabaret et les caboulots parisiens des années 30.

Toute la programmation est à découvrir sur le site internet de la ville et sur la page Facebook : Festival Balade en Musique.

inscriptions

École Municipale de Musique, Danse et Théâtre

- **Réinscription des anciens élèves :** du 15 mai au 4 juin. Une permanence sera tenue le samedi 20 mai, de 9h à 16h.
- **Inscription des nouveaux élèves :** du 19 juin au 13 juillet et du 28 août au 8 septembre. Présence au forum des associations le dimanche 10 septembre.

Secrétariat de l'École Municipale de Musique, Danse et Théâtre.
17 allée des Tilleuls.
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin.
Horaires d'ouverture : 8h30 - 11h45 et 13h45 à 17h30 (16h le vendredi).

Sophia Aram en tête d'affiche du festival Échap & Vous !

Samedi 21 octobre, Sophia Aram sera sur la scène de l'Espace Béraire avec son nouveau spectacle « Le fond de l'air effraie », dans le cadre de la 9ème édition d'Échap & Vous. Ouverture de la billetterie le 15 juin 2017.

au programme

Mercredi 7 juin
20h30 à l'église Saint-Mesmin

- Tarif plein : 25 €
- Tarif réduit* : 12 €
- Tarif jeune** : 6 €

Ouverture de la billetterie le lundi 3 avril à partir de 13h30. Information et réservation : 02 38 25 43 43 ou **www.festival-sully.fr/billetterie**

musique classique

Notre ville accueille le festival de Musique de Sully et du Loiret

Organisé depuis 2007 par le Département du Loiret en partenariat avec la ville de Sully-sur-Loire et les communes accueillant les concerts, le Festival de Musique de Sully et du Loiret a pour volonté de faire découvrir la musique classique à travers le patrimoine loirétain.

Mercredi 7 juin, le festival s'arrête à l'église Saint-Mesmin pour une soirée de musique classique et baroque avec Amarillis. À cette occasion, l'Ensemble proposera une création sous la direction de Héloïse Gaillard et Violaine Cochard.

**Tarif réduit : groupe à partir de 12 personnes, demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires des minima sociaux et personnes handicapées*
***Tarif jeune : enfants et jeunes de 25 ans et mois et étudiants*

avril

Sam 1er

Mini-braderie
Par le Secours Populaire
De 9h à 12h
Local du Secours Populaire

Bourse aux plantes
Par les Naturalistes Chapellois
De 10h à 12h
Maison des Naturalistes

Carnaval
Les personnages de contes
À partir de 10h30
Espace Béraire

Concert
Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin et Harmonie De Sully-sur-Loire
20h45 – Espace Béraire
Entrée libre

Dim 2

Marché aux vêtements été
Par l'Association Familiale
De 10h à 17h - Espace Béraire

Ven 7

Échange de savoir
Spécialités culinaires turques
18h - Espace Béraire
Sur inscription

Sam 8

Concert - Valérian Renault
20h30 - Espace Béraire
Tarifs : 14 € / 19 €

Dim 9

Salon de l'art et du livre
Par l'association
Détente et Loisirs
De 10h à 18h - Espace Béraire
Renseignements : **02 38 74 60 39**

Grande chasse aux œufs
Par le Secours Populaire
De 10h à 17h - Place des Grèves

Rallye des jonquilles
Par l'association Retrochap
Renseignements :
www.retrochap.fr

Sam 15, dim 16, lun 17 Sam 22 et dim 23

Expo photo de printemps
Par le Club Photo Chapellois
De 10h à 12h et de 14h à 18h
Ouverture exceptionnelle mer 19, de 14h à 18h
Mezzanine de l'Espace Béraire

Sam 22

Journée du Développement Durable
De 10h à 18h - Espace Béraire
Entrée Libre

Cinéma - Demain
Documentaire de Cyril Dion et Mélanie Laurent
20h30 - Espace Béraire
Entrée libre, sur réservation

Dim 23

Rendez-vous mensuel des « anciennes »
Par l'association Rétrochap
Mise à l'honneur de la Trabant - MZ - Lada
De 9h30 à 12h30
Esplanade de Béraire

Du ven 28 au lun 1er

Festival international de musique et de danse swing
Par l'association La Jam
Ven 28 : concert dansant **à partir de 21h** avec Canal Street Band
Sam 29 : concert dansant **à partir de 22h** avec Swingshouters et Swing n' Joy
Dim 30 : concert dansant **à partir de 22h** avec Jazz Cannibals et Swingshouters
Renseignements : **www.lajam.fr**

Sam 29

Sortie - Gouffres en forêt d'Orléans
Par les Naturalistes Chapellois
Rendez-vous à 8h30, Maison des Naturalistes

mai

Sam 6

Mini-braderie
Par le Secours Populaire
De 9h à 12h - Local du Secours Populaire

Lun 8

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
10h30 - Cimetière du Bourg

Mer 10

Cinéma - Le chat du rabbin
Film d'animation de Joann Sfar et Antoine Delesvaux
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 1 € / 2 €

Ven 12

Concert - Ensemble de Saint-Ay et chorale « Bel Air » du cercle Jean Macé d'Ingré.
Par l'association La Piste de la Soif au profit du Mali
20h30 – Espace Béraire
Tarifs : 5 €
Gratuit pour les – de 12 ans

Sam 13

Sortie orchidées
Par les Naturalistes Chapellois

Mer 17

Théâtre jeune public Face de lune
Compagnie l'Œil Brun
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 4 € / 9 €

Ven 19, sam 20 et dim 21

Théâtre - Jeanne et le feu,
de Matei Visniec
Par le Théâtre de la Rive
Ven 19 et sam 20 à 20h30
Dim 21 à 17h
Espace Béraire 8 € / 6 €
Réservation : **06 77 18 04 41** ou **www.theatredelarive.fr**

Sam 20 et dim 21

Grand weekend de BMX
Par le Bi-Club Chapellois
Chemin de Vaussoudun
www.biclubchapellois.fr

Dim 21

Rendez-vous mensuel des « anciennes »
Par l'association Rétrochap
Mise à l'honneur de la Fiat 500
De 9h30 à 12h30 - Esplanade de Béraire

Mar 30

Concert de l'atelier jazz de l'école municipale de musique
19h - La Guinguette
Entrée libre

juin

Sam 3

Collecte de sang
Par l'Association pour le Don du Sang Bénévole
De 8h30 à 12h30 - Espace Béraire

Présentation de la saison culturelle 2017-18
20h30 - Espace Béraire
Entrée libre, sur réservation

Sam 3 et Dim 4

Tournoi de l'ACB Basket
http://acb-basket.fr

Mer 7

Festival de musique de Sully et du Loiret
20h30 - Eglise Saint-Mesmin
25 € / 12 € / 6 €

Ven 9

Soirée à thème : orientation chez le pigeon et les oiseaux migrateurs
Par les Naturalistes Chapellois
20h - Maison des Naturalistes

Ven 9 et sam 10

Mini-braderie
Par le Secours Populaire
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Local du Secours Populaire

Sam 10 et Dim 11

Challenge France de BMX
Par le Bi-Club Chapellois
Chemin de Vaussoudun
www.biclubchapellois.fr

Sam 10

Gala de l'école municipale de danse
14h et 20h30 - Espace Béraire
Entrée libre, sur réservation au **02 38 72 13 08**, à partir du 15 mai.

Dim 11

Vide-grenier
Par le Comité de Jumelage
De 7h à 18h - Parking de l'Espace Béraire
Inscription sur place
Renseignements : **mdum45@gmail.com**

Ven 16 et sam 17

Spectacle de l'école municipale de théâtre
20h - Espace Béraire
Entrée libre, sur réservation au **02 38 72 13 08**, à partir du 15 mai.

Sam 17

Sortie « les mares en Beauce »
Par les Naturalistes Chapellois
Rendez-vous à 9h, Maison des Naturalistes

Dim 18

Journée découverte du patrimoine chapellois
Par le Groupe d'Histoire Locale
De 9h à 18h - Accueil rue de la Gare
Gratuit. Renseignements :
07 87 87 45 74

Mer 21

Concert de l'harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin
19h
Entrée libre

Ven 23, sam 24 et dim 25

Festival Balade en Musique
Place des Grèves, Parc de la Solitude, Espace Béraire
Entrée libre

Sam 24

Parade de la Saint-Fiacre
À partir de 15h30
Allée des Tilleuls
www.retrochap.fr

Dim 25

Rendez-vous mensuel des « anciennes »
Par l'association Rétrochap
Mise à l'honneur de la marque Lotus et des Combi VW
De 9h30 à 12h30
Esplanade de Béraire
www.retrochap.fr

billetterie

Espace Béraire
Rue de Béraire - 45380
La Chapelle Saint Mesmin
02 38 22 30 79

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h15
(16h30 le vendredi)
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h15

découverte

Comité des Échanges Franco-Allemands

→ **Un voyage dans la région de Thuringe** du 15 au 22 juin. Renseignement et inscription auprès de Joëlle Prêtre : **pretre.joelle@wanadoo.fr**

→ **Un week-end Marchés de Noël en Allemagne** du 8 au 10 décembre, dans la région de la Forêt Noire. Renseignement et inscription jusqu'en juin auprès de Gérard Petitit : **gerard.petitit@hotmail.fr**

→ **Nouveau :** des cours d'allemand niveau débutant sont proposés chaque mardi de 10h30 à 11h30 jusqu'à la fin du mois de juin à la Maison de Beauvois. Frais d'inscription : 20 €.

Renseignements : pretre.joelle@wanadoo.fr ou 02 38 74 94 28

mini-golf

Saison 2017

Horaires d'ouverture :
MAI et JUIN : samedi, dimanche et jours fériés de 14h30 à 19h30, réouverture le samedi 06 mai 2017.
JUILLET et AOUT : tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 19h30.
Fermeture en cas de mauvais temps.
→ **Tarifs : 1,50 €** enfants (moins de 12 ans) et demandeurs d'emploi / **3,00 €** adultes.

BMX

Bi-Club Chapellois

Deux semaines de stage multi-activités, d'initiation et de découvertes du BMX sont proposées **du 10 au 14 avril et du 18 au 21 avril.** Ouvert à tous les enfants (licenciés du club ou extérieurs).
Dimanche 18 juin, le club organise une journée d'initiation au BMX dédié au public féminin. Ouverts aux enfants et adultes souhaitant découvrir la discipline.
Renseignements au 02 38 70 55 85 ou au 06 76 85 50 90, biclub@orange.fr ou sur Facebook : Bi Club Chapellois
www.biclubchapellois.fr

sport

Défi remporté

aux « 6 heures de natation »

Depuis quatre ans, le service des sports propose chaque année un évènement à la piscine municipale. Le challenge des "6 heures de natation" a rencontré un beau succès.

Une animation ouverte à tous

L'objectif de l'animation qui s'est déroulée le samedi 4 février était de permettre à chacun de tester son endurance personnelle tout en cumulant une performance collective. Pour cela, il s'agissait de nager le plus longtemps possible dans la limite de 6 heures entre 10h et 16h. L'animation était ouverte à tous quel que soit le niveau ou l'âge. Il était possible de participer seul ou en groupe. C'est pourquoi, deux types de diplômes (individuel ou groupe) ont été remis à chaque participant.

196 kilomètres parcourus

Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'animation. Toutes les générations se sont croisées au fil des lignes d'eau : les plus jeunes âgés de 6 ans ainsi que les "moins jeunes" de 69 ans ont d'ailleurs reçu une distinction. Trois personnes ont nagé pendant 6 heures et une famille a réalisé à elle seule 26 kilomètres. Au total ce sont 196 kilomètres qui ont été parcourus soit plus de 7840 longueurs !
Les agents de la piscine ainsi que des membres du club de natation Les Dauphins Chapellois composaient le jury qui a comptabilisé les longueurs effectuées par chaque participant. Cer derniers portaient un bonnet numéroté afin d'être facilement repérés par les jurés situés en bout de ligne du grand bassin. Le petit bassin était laissé disponible pour d'autres activités.

Une ambiance conviviale

Au delà de la performance sportive à laquelle chacun s'est prêté, on peut retenir que cette animation s'est déroulée dans la bonne humeur. L'ambiance fut ainsi très conviviale grâce aux nombreuses personnes venues en groupe s'encourager mutuellement tout au long de ces 6 heures. En plus des participants, d'autres personnes ont participé à leur manière en venant encourager leurs amis ou leur famille. Plusieurs personnes ravies de cette expérience ont demandé si l'animation serait à nouveau reconduite.

Retrouvez la vidéo de l'événement sur la nouvelle chaîne Youtube « La Chapelle-Saint-Mesmin »

jeunesse

Une initiation au Slam poésie

Dans le cadre de la 3ème édition de Festiv'Elles, festival intercommunal organisé par les communes de La Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré, Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Fleury-les-Aubrais et Saran, un projet de Slam a été mis en place pour les classes de CM2.

Importé en France des États-Unis, le Slam est une poésie orale, urbaine, déclamée dans des espaces publics, ouvert à tous. L'objectif de ces scènes est de rendre la création et l'expression orale de la poésie accessible au plus grand nombre. La parole est donnée à tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

Les élèves de CM2 de Mme Mazier, de l'école élémentaire Jean Vilar, ont pu profiter de plusieurs ateliers de janvier à mars, dont la thématique était les femmes contributives à l'évolution. Les ateliers étaient animés par des intervenants de l'association Slam Productions.

→ **Au programme :** découverte de l'écriture et de la déclamation en public. Les intervenants ont su également leur transmettre le goût des mots, l'écoute et le respect des autres.

Ce projet a abouti sur une scène interscolaire, le vendredi 17 mars à l'Espace Béraire, où les enfants ont récité leurs propres poèmes devant leurs camarades des autres communes.

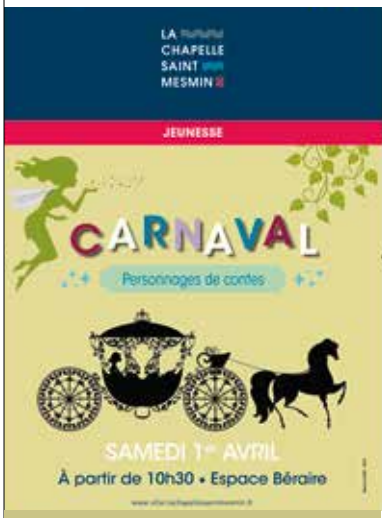

au programme

Samedi 1er avril
A partir de 10h30
Espace Béraire
de 10h30 à 11h : ateliers de maquillage
de 11h à 11h15 : distribution de confettis dans le parc de Béraire
de 11h15 à 12h : Défilé

animation

Le monde de l'imaginaire s'invite au carnaval

Les personnages de contes sont les invités d'honneur du carnaval organisé par la ville le samedi 1er avril. Les équipes d'animation du centre de loisirs, du Théâtre de la Rive et de l'Union Sportive Chapelloise sont notamment mobilisées pour l'organisation de cet événement. Petits et grands pourront se costumer sous les déguisements de leurs personnages préférés. Après une séance de maquillage pour ceux qui le souhaitent, le défilé pourra s'élancer dans une ambiance conviviale à la suite du char et sous les lancers de confettis.

jumelage

Le Comité de Jumelage reçoit une délégation de nos amis anglais de Newhaven, notre ville jumelle, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc les 13 et 14 mai. À cette occasion, 14 danseurs participeront au défilé traditionnel à Orléans.

inscriptions

Centre de Loisirs

→ **Vacances d'été**
du lundi 10 juillet au jeudi 31 août 2017 (Fermeture le lundi 14 août). Les inscriptions auront lieu du mardi 2 mai au vendredi 19 mai 2017, ouverture exceptionnelle le samedi 20 mai 2017 de 9h à 11h30

→ **Mercredis de septembre-octobre 2017,** du mercredi 13 septembre au mercredi 18 octobre 2017 (Fermeture le mercredi 6 septembre 2017). Les inscriptions auront lieu du mardi 6 juin au vendredi 23 juin 2017, ouverture exceptionnelle le samedi 24 juin de 9h à 11h30.

Inscriptions auprès du service Éducation-Jeunesse en mairie. Inscrivez vos enfants sans vous déplacer avec l'Espace famille du site internet de la ville.

jeunesse

Centre de Loisirs

→ **Camp découverte de Barcelone**
du 24 juillet au 02 août 2017
Enfants nés entre 2001 et 2006
Inscription au Service Éducation-Jeunesse le 3 avril 2017 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, attention places limitées.

→ **Camp activités nautiques en Charente-Maritime**
du 10 au 19 juillet 2017
Enfants nés entre 2001 et 2006
Inscription au Service Education-Jeunesse le 27 mars 2017 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, attention places limitées.

très haut débit

Les premiers abonnés raccordés à la fibre

Les travaux de déploiement par SFR de la fibre optique jusqu'à l'abonné se poursuivent dans notre commune. Les premiers abonnés ont été raccordés à la mi-mars. Les travaux se poursuivent et la desserte sera achevée sur la totalité de la commune avant fin 2019.

« Près de 300 logements déjà éligibles fin mars »

Les travaux commencés l'an dernier par SFR se poursuivent dans notre commune. Après l'installation et le raccordement des points de mutualisation au cours de l'été, le déploiement du réseau de distribution a commencé en septembre dernier. Près de 300 prises téléphoniques de la ville étaient désormais éligibles fin mars. Ces abonnés peuvent souscrire une offre auprès du fournisseur d'accès de leur choix et bénéficier des avantages de la fibre.

La fibre optique à l'abonné est une solution performante qui propose des débits de plus en plus élevés. Elle permet de profiter du meilleur du numérique et des contenus en simultané. Elle permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de téléchargements sont considérablement réduits. Les utilisateurs profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux. La fibre optique à l'abonné est une solution pérenne qui constitue une nouvelle étape après l'opération de montée en débit réalisée par la ville en 2013.

Pour équiper son logement en fibre optique, deux cas de figure se présentent :

En maison individuelle, le raccordement du pavillon est réalisé, après souscription d'un abonnement, à partir d'un boitier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.

De nouvelles prises téléphoniques seront régulièrement éligibles à la fibre au fil du temps. La totalité de la desserte de la commune sera achevée avant fin 2019.

Pour en savoir plus : www.lafibresfr.fr
Pour être informé sur votre éligibilité : www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/

intercommunalité

Orléans Métropole est née

Notre agglomération s'est transformée en communauté urbaine le 1er janvier. Elle va également obtenir prochainement le statut de métropole.

Communauté urbaine depuis le 1er janvier, l'agglomération a d'ores et déjà pris le nom d'« Orléans Métropole ». Cette évolution a été adoptée à l'automne dernier par une très large majorité des élus du conseil de communauté et par la quasi-totalité des conseils municipaux. Seule une des 22 communes s'est opposée à ce changement.

De nouveaux transferts de compétences des communes vers Orléans Métropole sont mis en oeuvre L'agglomération était déjà seule compétente en matière de transports urbains, d'assainissement, de gestion des déchets et de développement économique notamment. Désormais, parmi ses nouvelles compétences figurent l'urbanisme l'eau potable, la voirie et l'essentiel de l'espace public.

Les nouvelles compétences exercées sont sensibles car très visibles mais leur poids reste toutefois relatif dans le budget total des communes (de l'ordre de 10 à 15%). L'année 2017 constitue cependant une transition. En pratique, les communes vont encore exercer cette année certaines compétences transférées par le biais de conventions de gestion. D'autre part, les personnels municipaux concernés ne seront pas transférés avant l'année prochaine.
Un pacte de gouvernance a par ailleurs été conclu par les élus de l'agglomération qui conforte les communes dans leur fonction de proximité. Le maire et la municipalité de La Chapelle-Saint-Mesmin ont insisté sur le respect des communes dans le fonctionnement de la nouvelle intercommunalité.

nuisances

Arrêté préfectoral sur le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage, à l'aide d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

urbanisme

Révision du PLU

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sera présenté lors d'une réunion publique **le mardi 16 mai à 19h** à l'Espace Béraire.

cadre de vie

Participez au concours des maisons fleuries

La municipalité organise chaque année le concours des maisons, jardins et balcons fleuris. Toutes les candidatures sont acceptées. Un jury, composé de représentants d'associations environnementales, d'employés municipaux des espaces verts et d'élus visite les rues de la commune pour noter les différents postulants au début de l'été.
Les notations permettent de récompenser les meilleurs fleurissements des différentes catégories. Les prix sont alloués aux trois premiers de chaque catégorie. Chaque concourant recevra un cadeau.

Coupon d'inscription

À retourner avant le 31 mai à l'Hôtel de Ville, Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace Public, 2 rue du Château

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Catégorie : ☐ Jardin fleuri ☐ Jardin paysager ☐ Décor floral sur voie publique
☐ Maison avec balcon ou terasse sans jardin et sans utilisation de la voie publique
☐ Possibilités limitées de fleurissement ☐ Immeubles ☐ Hôtels, restaurants, cafés, avec ou sans jardin
☐ Professionnels de l'horticulture ☐ Bureaux, commerces, artisans ☐ Entreprises, usines

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur l'Espace citoyens du site internet de la ville

travaux

Rue de Bel-Air : réfection des trottoirs

Après la réalisation de travaux de modernisation sur le réseau d'eau, les trottoirs ont fait l'objet d'une réfection sur plus de 1900 m².

en savoir plus

Carte interactive

Pour être informé des principaux travaux de voirie ayant un impact sur la circulation (chaussée rétrécie, circulation alternée, déviation…), consultez la carte interactive du site internet de la ville :
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

stationnement

Le nouveau parking du centre-ville est ouvert

Le nouveau parking aménagé à l'angle de la Rue Nationale et de l'Allée des Tilleuls permet d'ouvrir l'espace public et de faciliter l'accès aux commerces situés à proximité. Il a été réalisé sur une propriété dont la ville a fait l'acquisition pour un montant fixé par les services de l'État. L'aménagement de ce parking est une première action suite à une acquisition qui permet surtout de préparer l'avenir de la ville dans ce secteur stratégique.

En effet, depuis plusieurs dizaines d'années, la commune procède à l'agrandissement de l'espace public dans ce secteur de la ville. C'est ainsi que des équipements publics ont pu être construit au fil du temps comme le centre social, la crèche, le bureau de poste, l'école municipale de musique (ancienne mairie), l'école municipale de danse (ancienne salle des fêtes) ou plus récemment encore la salle du Plessis des Hauts.

sécurité routière

Rue de la Bredauche : réalisation de plateaux surélevés

Deux plateaux surélevés ont été réalisés rue de la Bredauche aux carrefours avec la rue du Four et la rue de Bel-Air. Ces aménagements visent à ralentir la vitesse des véhicules et à sécuriser la traversée des piétons aux carrefours. Ils font suite à la modification du stationnement désormais organisée en quinconce qui contribue également à réduire la vitesse de circulation. Ces travaux ont été financés conjointement par la ville et par l'agglomération.

pratique

Prochaines rencontres de quartier

Quartier « Les Muids »

→ **Réunion le vendredi 7 avril** à 18h30 - Espace Béraire
→ **Visite le samedi 8 avril** à partir de 10h30
Point de rencontre : rond-point rue des Auvernais

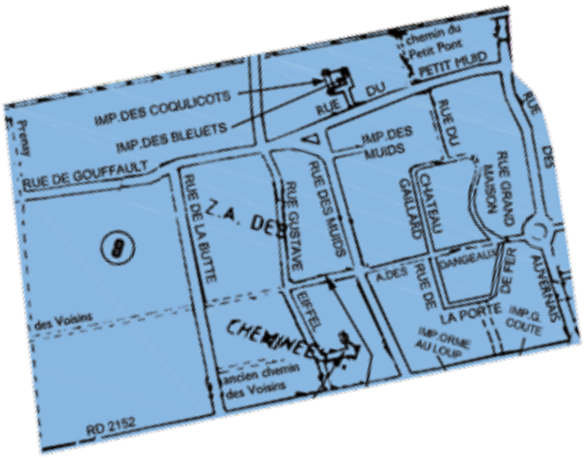

Rassemblement pour La Chapelle Autrement

Le débat d'orientation budgétaire a-t-il un sens ?

Il n'est plus nécessaire de rappeler que les dotations de l'Etat baissent et qu'il faut faire des économies sur nos dépenses de fonctionnement. Maintenant, comment débattre sur des investissements pour lesquels nous n'avons pas notre mot à dire !

A mi-mandat, notre maire étriquement socialiste s'entête sur des investissements au détriment de la santé de nos finances : la création du parking Rue des Tilleuls (35000 € la place) dans l'attente d'un tramway imaginaire, la création de la maison médicale de santé (1.8 millions d'euros pour travaux, acquisition, étude, diagnostic...) sans professionnels postulants, et en plus le projet de construction d'un complexe sportif...

Ils n'en font qu'à leur tête avec **votre** argent!

Quand s'occupera-t-on du développement économique, de l'emploi, du commerce de proximité, des quartiers nord ? Voulons-nous une ville dortoir ou une commune vivante ?

Pour vos questions et informations sur la vie quotidienne, les enquêtes, l'intercommunalité, les projets, consultez-nous
www.lerenouveauchapellois.fr

Christian BOUTIGNY, Emilie XIONG, Chantal MARTINEAU, Arnaud DOWKIW

Ensemble pour La Chapelle

Préparer l'avenir de notre commune.
Le rôle des élus municipaux ne se réduit pas à la seule gestion au quotidien de notre collectivité. Il est de notre devoir de concevoir et de préparer l'avenir de la commune. Pour cela, il faut **une cohérence et une continuité dans l'action** qui nous imposent de dépasser les clivages politiciens.
Premier exemple, l'aménagement futur du centre de notre commune, le long de la Rue Nationale où sont rassemblés commerces et services publics. Depuis plusieurs mandats, vos élus, de toutes sensibilités, ont compris qu'il faudra à moyen terme réaménager cet espace, notamment pour préparer l'arrivée du tramway.
Pour ce faire a été réservée au PLU, par l'équipe de M. TESCHER, une zone où nous achetons, au fur et à mesure des opportunités, des biens immobiliers, afin de pouvoir réaliser à terme un projet d'aménagement global.
Les dernières acquisitions que nous avons faites s'inscrivent dans la continuité des décisions de nos prédécesseurs, pour la réalisation de ce projet ambitieux et collectif. **Il est donc absurde d'entendre que nous avons fait ces acquisitions pour réaliser des places de parking.** Mais, désormais propriétaires de ce patrimoine, nous devons l'utiliser au mieux. C'est pour cela que nous avons saisi cette opportunité pour améliorer l'offre de stationnement sur cette zone, et **renforcer ainsi l'attractivité de nos commerces.**
Autre exemple : le projet de santé. La nécessité d'améliorer l'offre de soins était au cœur de la campagne électorale de 2014. Les deux équipes en présence avaient chacune un projet **dont le coût d'investissement était identique.**
Une volonté commune avec les médecins de la ville est apparue pour créer une Maison de Santé qui permettra dès son ouverture d'accueillir de nouveaux professionnels. **Nous avons l'opportunité d'obtenir des aides financières.** Nous ne comprenons donc pas la réaction hostile à ce projet de M. BOUTIGNY.
Est-ce que M.BOUTIGNY pense qu'il n'y a plus besoin de médecins supplémentaires sur notre commune ?
Est-ce que M.BOUTIGNY vous a trompé en inscrivant à son programme un projet dont il ne voulait pas ?
Nous regrettons une fois de plus la vision à court terme, sectaire et étriquée, dont fait preuve une opposition municipale incapable de proposer un avenir aux Chapellois.

La majorité municipale

Les temps forts de la saison culturelle

Marie-Claude

Les mois de janvier, février et mars ont été ponctués par de beaux moments culturels. Entre une comédie satirique et burlesque sur le monde de la finance et un spectacle de marionnettes poétique adapté des albums de Christian Voltz, petits et grands ont été conquis.

Argent, Pudeurs et Décadences

Crédits photo : Argent, Pudeurs, Décadences : © Joël Aubry Photographies • Marie-Claude : © Poupette & Compagnie

Médiation Jeune Public

Des séances scolaires du spectacle Toujours Rien ont été organisées pour les écoles maternelles de la commune. Les élèves ont également rencontré l'équipe artistique et sont partis à la découverte des marionnettes réalisées pour le spectacle.

5 décembre

Hommage aux morts

de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

décembre

Magie de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville s'est parée de ses illuminations. Tous les ans, un grand décor est réalisé par les services municipaux, rue Nationale, devant l'école de musique. Cette année, ce sont les enfants de l'école maternelle Bel-Air qui ont participé à la décoration du site avec les agents communaux.

9 janvier

Vœux du maire aux acteurs locaux

Nicolas Bonneau a présenté ses vœux aux commerçants, artisans, chefs d'entreprises et responsables des associations de la commune. Plus de 400 personnes ont assisté à la réception au cours de laquelle le maire a évoqué les dossiers en cours et esquissé les projets à venir (sécurité, internet très haut débit, maison de santé, nouvel équipement sportif...).

27 janvier

Accueil des nouveaux Chapellois

Les nouveaux habitants arrivés sur la commune ont été accueillis comme chaque année par les membres du conseil municipal et les responsables de services municipaux au cours d'une réception conviviale à l'Hôtel de ville.

LA CHAPELLE SAINT MESMIN

ÉCO-ÉVÈNEMENT

JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stands d'informations
Vente de produits bio
Planétarium
Projection
Exposition

SAMEDI 22 AVRIL • DE 10H À 18H

ESPACE BÉRAIRE ENTRÉE LIBRE

Renseignements au 02 38 22 30 79 • www.ville-lachapellesaintmesmin.fr